

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 5 AOUT 1881

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de grande Naturalisation du sieur Georges Montefiore-Levi, ingénieur civil, à Bruxelles.

(Voir le n° 146, session 1880-1881, de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. DE WANDRE, Président, VAN SCHOOR, EVERAERTS, le Baron
BETHUNE, LEPOIVRE, BIART et CROCQ, Rapporteur.

MESSIEURS,

M. Montefiore, qui sollicite la grande naturalisation, est né en Angleterre en 1832. Il est arrivé en Belgique en 1839 et il n'a presque pas cessé d'y résider ; il y a fait son éducation, ayant obtenu le diplôme d'ingénieur à l'Université de Liège. Il a appliqué ses capitaux et son activité au développement de l'industrie belge. Le Gouvernement, reconnaissant déjà les services par lui rendus, lui a confié successivement l'organisation des expositions belges de Sidney et de Melbourne.

La manière distinguée dont il s'est acquitté de cette mission, lui a valu la décoration de l'Ordre de Léopold. Il a donc rendu au pays des services éminents comme l'exige la loi.

M. Montefiore a épousé une Belge, appartenant à une des familles les plus honorables de la capitale.

Tous les rapports des autorités lui sont entièrement favorables.

M. Montefiore s'est engagé à payer, le cas échéant, les droits exigés par la loi.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants par 64 voix contre 21.

Votre Commission, à l'unanimité des sept membres présents, vous propose également de lui faire un accueil favorable.

Le Rapporteur,
CROCQ.

Le Président,
DE WANDRE.